

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 MAI 2026



L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	29
Membres représentés	6
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Marc GRANET
Date de la convocation des conseillers	13 mai 2026
Date de l'affichage de la convocation	13 mai 2026



**PRÉSENTS :**

Madame Caroline DIGARD, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel COULANGES, Madame Sandrine CHAMBARETAUD, Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**

Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA, Monsieur Amïn BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame Nathalie DACHICOURT, Madame Maria ALVES, Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Nathalie BONNAFFÉ, Madame Anissa TRIKI, Monsieur Daniel ARNOUD, Monsieur Vincent CAMUS, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERRE, Madame Clémence CHAMOUSSET, **Conseillers Municipaux.,**

**POUVOIRS :**

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO  
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Madame Sandrine CHAMBARETAUD  
Monsieur Pascal GIACOMEL donne pouvoir à Madame Laura STRULOVICI  
Monsieur Serge DOMINGUES donne pouvoir à Monsieur Stéphane PAVILLON  
Madame Achata TRAORÉ donne pouvoir à Monsieur Daniel ARNOUD  
Madame Pryscillia BRACH donne pouvoir à Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE

**OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget annexe du centre culturel Jacques Prévert (CCJP) pour l'exercice 2025**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et suivants L.1617-1 et suivants et L.2121-31,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M 57 des Communes et de leurs établissements publics,

**Vu** le budget annexe du CCJP et les décisions modificatives de l'exercice 2026,

**Vu** l'avis de la commission des finances qui s'est tenue le 11 mai 2026,

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder au vote du CFU du budget annexe du CCJP pour l'exercice 2025,

Entendu, l'exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire chargée des Finances et de la Commande Publique.

**DELIBERE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

**ADOpte** le CFU du budget annexe du CCJP pour l'exercice 2025, lequel peut se résumer par le tableau intégré à la présente délibération.

**Article 2 :**

**Constate** les identités de valeurs avec les indications du Responsable du service de Gestion Comptable relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**Article 3 :**

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

<b>DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ A LA FIN DE L'EXERCICE N</b>					
			<b>Investissement (en €)</b>	<b>Fonctionnement (en €)</b>	<b>Total cumulé (en €)</b>
<b>Recettes</b>	Prévision budgétaire totale	A	83 429,51	1 261 181,00	1 344 610,51
	Recettes réalisées (1)	B	62 477,94	1 269 630,40	1 332 108,34
	Restes à réaliser	C	0.00	0.00	0.00
<b>Dépenses</b>	Autorisation budgétaire totale	D	68 041,79	1 275 446,55	1 343 488,34
	Dépenses réalisées (1)	E	49 335,21	1 182 396,22	1 231 731,43
	Restes à réaliser	F	0.00	0.00	0.00
<b>Différences entre les titres et les mandats</b>	<b>Solde des réalisations de l'exercice (+/-)</b>	<b>G = B - E</b>	<b>13 142,73</b>	<b>87 234,18</b>	<b>100 376,91</b>

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20260521-26\_12538-DE  
Date de télétransmission : 21/05/2026  
Date de réception préfecture : 21/05/2026

<b>Résultats antérieurs reportés</b>	Résultat antérieurs reportés (+/-)	H	-15 387,72	14 265,55	-1 122,17
<b>Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)</b>	<b>Excédent / déficit</b>	<b>G + H</b>	<b>-2 244,99</b>	<b>101 499.73,00</b>	<b>99 254,74</b>
<b>Différence entre les restes à réaliser</b>	Rester à réaliser (+/-)	<b>I = C - F</b>	0.00	0.00	0.00
<b>Résultat cumulé</b>	<b>Excédent /déficit</b>	<b>G + H + I</b>	<b>-2 244,99</b>	<b>101 499.73</b>	<b>99 254,74</b>

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**Article 4 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Monsieur le comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'Etat.

**Monsieur le Maire ne participe pas au vote**

**Adopté après le vote suivant :**

**34 votants dont 6 pouvoirs**

**28 pour dont 5 pouvoirs (Groupe majoritaire « Villeparisis avec Vous »)**

**6 contre dont 1 pouvoir (Unis pour Villeparisis et Tout devient Possible)**

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET ANS QUE DESSUS.**

**AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.**

**POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.**

Signature	Signature
	
<b>Frédéric BOUCHE</b> Maire	<b>Marc GRANET</b> Secrétaire de séance



P.J. CFU 2025

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20260521-26\_12538-DE  
Date de télétransmission : 21/05/2026  
Date de réception préfecture : 21/05/2026